



21.03.2007 - 10:45 Uhr

Economie forestière Suisse: Boom du bois - nouvelle situation pour l'économie forestière

Soleure (ots) -

Le bois enregistre sa plus forte demande depuis des années, au point que l'on peut parler d'un véritable "boom". L'économie forestière se trouve ainsi confrontée à une situation nouvelle tant du point de vue de l'économie publique et de l'économie d'entreprise que sur le plan socio-politique. S'ils veulent être en mesure de satisfaire aux exigences actuelles posées aux forêts, les propriétaires forestiers ont besoin de conditions cadres qui ne compliquent pas et ne renchérissent pas inutilement la production du bois. Toutefois, personne dans la branche ne remet en question les règles de l'exploitation durable et multifonctionnelle des forêts et de la sylviculture proche de la nature, ni par conséquent les principes de gestion inscrits dans la loi. C'est ainsi que l'autorisation obligatoire pour l'abattage d'arbres, l'interdiction des coupes rases, ou encore l'interdiction de défricher, devraient rester en vigueur dans la révision partielle de la loi sur les forêts.

Grâce au boom du bois ainsi qu'à diverses mesures d'accroissement de la productivité, les exploitations forestières bénéficient à nouveau de conditions nettement plus favorables pour renouer avec les bénéfices. En tant que productrice de la ressource naturelle bois, l'économie forestière retrouve une place plus importante dans l'économie publique. Mais pour pouvoir saisir ces nouvelles opportunités en terme d'économie d'entreprise et répondre aux nouvelles exigences de l'économie publique, elle a besoin de conditions cadres qui ne compliquent pas et ne renchérissent pas inutilement la production de bois. La législation et la politique forestières doivent laisser aux propriétaires de forêt une marge de manoeuvre suffisante pour développer leur esprit d'entreprise.

Cela étant, personne dans la branche ne remet en question les principes de l'exploitation durable et multifonctionnelle des forêts et de la sylviculture proche de la nature - Economie forestière Suisse non plus. Renoncer à ces fondements qui marquent depuis longtemps l'économie forestière de notre pays et ont fait leurs preuves équivaldrait à un changement de paradigme inacceptable pour les propriétaires forestiers et les spécialistes de la forêt. Aussi, personne au sein de la branche n'envisage non plus de toucher aux principes de gestion fondamentaux inscrits dans la loi, une position que défend également Economie forestière Suisse. Ces principes comprennent notamment l'autorisation d'abattage d'arbres par les services forestiers, l'interdiction des coupes rases, et l'interdiction de défrichement. Toutes ces règles de base doivent sans conteste être maintenues dans la révision partielle de la loi sur les forêts que le Conseil fédéral va prochainement soumettre au Parlement.

Ces derniers temps, plusieurs abattages d'arbres, essentiellement dans des agglomérations urbaines, ont soulevé des critiques au sein de l'opinion publique et fait craindre une surexploitation de la forêt suisse. Economie forestière Suisse est convaincue que les

spécialistes de la forêt sont parfaitement conscients de ces sensibilités, qu'ils les prennent au sérieux et gèrent la forêt de façon responsable.

Contact:

Roland Furrer
responsable des relations publiques
Tél.: +41/32/625'88'60
Mobile: +41/79/432'29'15
E-Mail: furrer@wvs.ch

Max Binder
président
Tél.: +41/52/346'19'20
Mobile: +41/79/215'84'42

Urs Amstutz
directeur
Tél.: +41/32/625'88'15
Mobile: +41/79/305'96'22
E-Mail: amstutz@wvs.ch

Economie forestière Suisse
Rosenweg 14
4501 Soleure
Tél.: +41/32/625'88'00
Internet: www.wvs.ch
E-Mail: info@wvs.ch

Cette annonce peut être consultée sur <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002395/100527658>